

COMMUNE D ' YEVRES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – séance du 05 juillet 2010

Le 05 juillet 2010, à 20 Heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'Yèvres s'est réuni, en Mairie, sous la Présidence de Monsieur DOUSSET Dominique, Maire.

Le procès verbal de la précédente séance, en date du 20 mai 2010, est approuvé à l'unanimité.

TARIF 2010 – STELE DU SOUVENIR

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le tarif d'un emplacement sur la stèle du souvenir, pour une plaque gravée, suite à dispersion de cendres dans le jardin du souvenir : concession de 15 ans : 60 €.

TARIF TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les tarifs du transport scolaire jusqu'au 30 juin 2011 :

- * forfait pour l'année scolaire 2010-2011, payable par trimestre : 96,00 € (soit 32,00 € par trimestre)
- * demi forfait, payable par trimestre : 49,50 € (soit 16,50 € par trimestre)
(enfant prenant le car à l'aller ou au retour)

CARTES D'ACCES AU PARC DE LOISIRS DE BROU – ANNEE 2010

Le Parc de loisirs de Brou propose aux jeunes de moins de 16 ans une carte d'accès valable pour la saison, au tarif de 30 Euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de proposer cette carte aux enfants de la commune d'Yèvres,
- d'en fixer le tarif à 15 Euros par enfant,
- d'assurer le financement sur le budget communal, de la différence par rapport au prix de 30 Euros,

LOTISSEMENT LA CROIX DU BUT – ATTRIBUTION DU LOT N° 30 EN PASS-FONCIER

Le Conseil Municipal décide :

- d'attribuer le lot n° 30 du lotissement la Croix du But, en Pass-Foncier,
- d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500,00 € aux acquéreurs de cette parcelle.

DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR DE L'ENQUETE DE RECENSEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement 2011, et propose la désignation du secrétaire de mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

DESIGNATION D'UN REFERENT « TOUS AU NUMERIQUE »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que, dans le cadre du passage à la télévision « tout numérique », il est nécessaire de désigner un référent « Tous au numérique ».

Monsieur Bruno PERRY est désigné référent « Tous au numérique », à l'unanimité.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LE CONSEIL GENERAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une convention avec le Conseil Général, concernant une mise à disposition de locaux pour les permanences de l'assistante sociale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

BILAN TRANSPORT SCOLAIRE – ANNEE 2009

Monsieur le Maire donne lecture du bilan du transport scolaire pour l'année 2009. Il s'établit comme suit :

Dépenses

Coût du transport scolaire : 39 848,38 €

Recettes

Subvention du Conseil Général : 21 313,92 €

Participations des familles : 3 603,00 €

TOTAL 24 916,92 €

Reste à la charge de la commune : 14 931,46 €

Monsieur le Maire précise que cette prise en charge est un service rendu à la population des écarts.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait le point sur divers travaux :

- les travaux d'aménagement de la Rue de la Croix du But ont débuté.
- les travaux de sécurité Rue Emile Delavallée commenceront au mois de septembre.
- aménagement de l'espace public Rue Narcisse Billard : les travaux se poursuivent.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- de la situation du lotissement de la Croix du But : 4 permis de construire ont été accordés, 3 sont en cours d'instruction et 5 autres lots sont réservés.
- que, dans le cadre de l'étude sur l'aménagement d'espaces publics du centre bourg, un rendez-vous sera pris avec le nouvel architecte des Bâtiments de France, pour lui faire visiter le St Jacques.
- que la signalétique « bibliothèque » est posée.
- de la signature de la convention pour la construction de la nouvelle gendarmerie à Brou. Les participations des communes ne débiteront que lorsque les travaux seront terminés.
- du projet de création du syndicat du Loir : une réunion d'information pour les élus aura lieu le mercredi 7 juillet à Châteaudun.
- que le cabinet d'architecte LEGENDRE travaille sur les possibilités d'aménagement du St Jacques.
- que les personnes intéressées par le service de vidange des installations d'assainissement non collectif, proposé par la Communauté de communes du Perche-Gouet, peuvent s'inscrire en mairie. Le coût de la prestation est de 140 €.
- de la projection, par Centre Images, de films amateurs anciens tournés à Yèvres et dans la région, qui se déroulera le vendredi 9 juillet, à 20 heures 30, à la salle récréative.
- sur l'organisation des festivités des 13 et 14 juillet.
- qu'une réunion aura lieu avec les habitants du hameau de Villecoy, sur place, le samedi 17 juillet à 11 heures, à propos de l'éclairage public dudit hameau.

Monsieur LUCAS informe le Conseil Municipal que l'Office de Tourisme demande à ce qu'un référent soit désigné. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur LUCAS.

Madame BOUILLON demande si le puits à Esse est communal ou privé. Monsieur le Maire répond qu'il est communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.